

SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI SOCCER EXTÉRIEUR

RSEQ
MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration de l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie

et de l'école secondaire Père-Marquette

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal 



CAHIER D'INFORMATION 2017

DATE

Le vendredi 22 septembre 2017

ENDROIT

Parc Père-Marquette (terrains situés derrière l'école secondaire Père-Marquette)

Accessible par les rues Bellechasse et Rosemont
Entre la rue Chambord et la rue Marquette

Adresse de l'école secondaire Père-Marquette

6030, rue Marquette
Montréal (Québec) H2G 2Y2

TRANSPORT EN COMMUN

Du métro Rosemont, prendre la 197 direction est jusqu'à la rue Garnier

Du métro Fabre, prendre la 45 direction sud jusqu'à la rue Rosemont

TRANSPORT SCOLAIRE

Il est suggéré que les autobus scolaires se présentent sur la rue Bellechasse entre les rues Marquette et De Lanaudière pour procéder au débarquement.

ACCÈS AUX TERRAINS

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs peuvent emprunter les différentes entrées du parc menant aux terrains de soccer.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le championnat régional sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades et sur les terrains.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini soccer extérieur et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du lieu du championnat.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini soccer extérieur du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la FIFA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Année scolaire
Moustique	5 ^e et 6 ^e année du primaire

DIVISIONS ET SECTIONS

- Participatif féminin
- Participatif masculin
- Participatif mixte
- Compétitif féminin
- Compétitif masculin

VESTIAIRES

Aucun vestiaire n'est accessible aux athlètes. Ceux-ci devront s'assurer d'être en uniforme de jeu dès leur arrivée.

L'école secondaire Père-Marquette, l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

TOILETTES

Les toilettes de l'école secondaire Père-Marquette seront mises à disposition des athlètes. L'entrée se trouve sur le balcon donnant face aux deux petits terrains de soccer (rue Rosemont).

CAHIER D'INFORMATION 2017

Veillez noter que seulement les athlètes accompagnés d'un adulte responsable pourront avoir accès aux toilettes à l'intérieur de l'établissement scolaire.

CANTINE

Aucune cantine n'est disponible. Les jeunes devront avoir leur lunch pour la journée.

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin. Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

PROTOCOLE À RESPECTER

(Finales et finales consolation seulement)

Après-match

Directement après le match et la poignée de main, trois (3) minutes seront allouées aux équipes pour se rassembler avec leur entraîneur respectif pour effectuer un bilan de la rencontre et pour préparer les athlètes à la procédure à suivre lors de la remise des médailles et de la bannière.

Une fois les trois minutes écoulées, les deux équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la prise des photos officielles à la fin de la remise.

REMISE DE MÉDAILLES

Finales consolation

Les médailles de bronze seront remises aux récipiendaires. L'équipe finaliste doit également rester alignée jusqu'à la fin de la cérémonie.

Finales

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite.

Les athlètes de l'équipe finaliste doivent rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

Stéphanie Desmarais

Coordonnatrice et responsable en saines habitudes de vie - RSEQ Montréal
(514) 645-6923 poste 3
sdesmarais@montreal.rseq.ca